

**DIRE OU NE PAS DIRE : ENJEUX ETHIQUES DE LA TRANSMISSION D'INFORMATIONS SUR
LES DIFFICULTES DES ELEVES AU SEIN DE L'INSTITUTION SCOLAIRE**

ATELIER DE BEATRICE BUCHER-MAYOR

Confronté au mal-être et aux difficultés des élèves, un enseignant peut parfois se sentir pris au dépourvu voire mal à l'aise. Quel est son rôle ? Doit-il poser des questions à l'élève, mener son enquête ? Dans quelle mesure peut-il se fier à son regard sur l'élève alors que ce dernier est « noyé » dans une classe ? Que faut-il entreprendre ? Quand et à qui faut-il parler de ses observations ? Et comment ? L'enseignant peut encore se demander pourquoi personne ne l'a averti de certaines difficultés d'un élève ou au contraire si les informations reçues sont véritablement nécessaires à la poursuite de la scolarité dans les meilleures conditions. Il peut se questionner aussi sur la finalité de la transmission des informations : est-ce un outil de contrôle voire un moyen d'exclusion ou au contraire un soutien utile et nécessaire pour la scolarité de l'élève ? Quelles sont les motivations qui poussent à dire ou ne pas dire ?

Pour tenter de répondre à ces questions de façon pragmatique, plusieurs établissements scolaires se sont engagés dans la mise en place d'un programme de détection et d'intervention précoce. D'autres suivent des procédures établies depuis plusieurs années et modifiées par la direction, le conseil de direction ou les conférences des maîtres. Dans un cas comme dans l'autre, certaines questions subsistent et nécessitent qu'on leur accorde un peu de temps.

L'atelier se déroule en trois parties :

1. Présentation

Si on veut parler d'éthique, encore faut-il s'entendre sur ce qu'on entend par ce concept. La présentation a pour but de préciser le sens du mot « éthique » ainsi que la différence entre l'éthique *fondamentale* et *appliquée* ou *clinique*. La pratique éthique implique le questionnement, de même que la prise de conscience de certains écueils sur lesquels nous nous attarderons : « tout est dans la règle », « chaque cas est unique », ne pas tenir compte du biais affectif dans la prise de décision, ou encore l'absence de remise en question institutionnelle.

2. Mise en pratique : des problèmes clarifiés plutôt que des solutions obscures

La recherche de solutions adéquates et justes nécessite une clarification préalable de ce qui pose véritablement problème. Cette tâche se définit comme « la problématisation ». Les problèmes ne sont pas forcément éthiques et ne nécessitent pas tous des discussions. Il s'agira donc dans cette seconde partie de prendre des cas concrets, de les « problématiser », et, si possible, d'en dégager les enjeux.

3. Discussion

La dernière partie est une reprise de ce qui précède sous forme de discussion en commun.

Dire ou ne pas dire : enjeux éthiques de la transmission d'informations sur les difficultés des élèves au sein de l'institution scolaire

1.1 Quelques précisions sur le sens du mot « éthique » :

L'éthique est un terme galvaudé :

- « Un terme savant d'origine grec utilisé à toutes les sauces. »
- « Un excellent moyen de se donner bonne conscience. »
- « Le moyen de justifier des décisions que nous ne sommes pas prêts à remettre en question. »
- « De belles paroles. »

Je suggère plutôt :

- « Un perpétuel questionnement et un engagement »

Il s'agit d'une branche de la philosophie, au même titre que la logique, la politique, la métaphysique, l'esthétique, l'épistémologie ou la physique. L'éthique vient du grec *ethos* : les coutumes, les mœurs et porte sur l'action juste ou bonne.

La discipline éthique est double : il s'agit d'une discipline théorique « l'éthique fondamentale » et d'une pratique « l'éthique appliquée ou clinique ».

L'éthique fondamentale a une longue histoire dans la pensée philosophique et connaît un renouvellement contemporain particulièrement riche. Il existe ainsi des « incontournables » de la réflexion éthique comme Aristote, Kant, Nietzsche, Ricœur, Lévinas, ou encore Habermas. L'étude de la pensée éthique de ces auteurs permet de clarifier les concepts (comme celui de « personne », de « dignité », d'« autonomie »), tout comme de discuter les enjeux fondamentaux, comme :

Existe-t-il des lois morales universelles ?

Existe-t-il une hiérarchie des valeurs ?

Quelle réponse Kant donne-t-il par exemple à l'affirmation : « la fin justifie les moyens » ?

L'éthique appliquée tente de se donner les moyens d'agir dans des situations concrètes : commissions d'éthique (exemple du CHUV), élaboration de charte, utilisation de modèles d'analyse de cas, luttes politiques...

Les deux pôles de la discipline éthique se nourrissent l'un de l'autre, et on ne saurait s'intéresser à l'une sans considérer l'autre. Il est ainsi plus correct de parler de dialectique entre la discipline fondamentale et l'éthique appliquée.

Les outils de l'éthique appliquée existent, cependant ils ne ressemblent pas à des « recettes », de même que l'éthicien n'est en aucun cas un magister ou un « donneur de solutions ». Les maigres outils dont elle se dote ne doivent pas se substituer à une véritable discussion. C'est la raison pour laquelle l'éthique fondamentale contemporaine développe une éthique de la discussion (K. O. Apel, J. Habermas).

1.2 Quelques écueils en éthique :

« La règle, c'est la règle »

Le premier consiste à considérer qu'il est possible de se mettre d'accord une fois pour toute sur des maximes ou des principes directeurs de nos actions pouvant s'appliquer à toute la situation. Il est bien sûr nécessaire de se mettre d'accord sur les principes qui régissent l'action, il est sain de les expliciter, de comprendre pourquoi on fait tel ou tel choix. Par contre il est tout aussi nécessaire de considérer que chaque être humain est singulier et que chaque situation, même si elle ressemble à d'autres, est unique. Il faut reprendre chaque situation avec si possible un regard neuf, ou faire « l'époché » (la suspension) de ce qu'on croit savoir. Dans l'institution scolaire, on se réfère à des lois (règles d'établissement, lois scolaires, code civil, code pénal...) qui donnent un cadre de références. On peut aussi entamer un processus comme la mise en place du programme de détection et fixer des règles internes à un établissement. Cependant ces repères ne peuvent pas s'appliquer de façon aveugle, sans tenir compte de la situation. Une application stricte des règles peut s'avérer injuste si on ne tient pas compte du contexte, des motivations, des contraintes (exemple de l'élève qui arrive en retard).

« La situation dit la règle »

A l'inverse, un second écueil consiste à affirmer que l'on peut se passer de règlements et qu'il faut uniquement tenir compte de la situation. Il s'agit ici du « tout relatif » qui est la porte ouverte à l'arbitraire : celui qui défendra le mieux son point de vue, le meilleur « sophiste » aura gain de cause.

Il convient donc de trouver un chemin entre un cadre nécessaire composés de repères explicites et souples et la prise en compte des aspects singuliers de la situation.

« Empathie versus réponse technique »

Celui-ci consiste à accorder trop d'importance à notre appréciation de l'élève. Il existe des comportements et des attitudes que nous apprécions positivement (selon notre image du « bon élève ») et d'autres qui font que l'élève nous paraît très peu aimable (on trouve son attitude injustifiable, elle renvoie à ce qu'on déteste le plus, on ne le/la comprend pas, qu'il/elle perturbe le reste de la classe). Les attitudes que nous adoptons à l'égard de l'élève en difficulté « agréable » sont généralement très différentes de celles à l'égard de l'élève « désagréable ». Nous sommes prêts à assouplir les règles, à tenir compte des circonstances, à fermer les yeux sur certaines choses pour le premier, tandis que nous adoptons des réponses « techniques » pour les seconds. L'analyse des difficultés de l'élève ne doit pas dépendre à ce point de ses capacités ou non à nous séduire. Ce d'autant plus que la difficulté de certains élèves consiste précisément dans une incapacité à comprendre comment s'y prendre pour « plaire ».

« Ignorer les dysfonctionnements institutionnels »

Certaines difficultés perçues chez les élèves proviennent parfois en partie de la structure institutionnelle. Toute institution peut dysfonctionner, et ce, à plusieurs niveaux (du macroscopique au microscopique). C'est pourquoi il est nécessaire, dans l'analyse d'une situation, d'être attentifs aux éléments purement institutionnels et d'être prêts à remettre en question le niveau structurel. Un élève peut avoir des difficultés à s'intégrer parce qu'il ne se trouve pas dans des conditions qui le lui permettent (élève mal orienté). De même on sous-estime souvent l'importance de la transmission des informations et il se peut qu'une information retenue ou mal transmise conduise à des problèmes pour l'enseignant comme pour l'élève.

1.3 Ethique et transmission d'informations

Le terme de communication ayant un sens plus large (je peux communiquer par mon attitude que je ne veux pas vous transmettre d'informations !), je préfère parler de transmission d'informations.

La mise en place du programme de détection et d'intervention précoce permet d'ouvrir la discussion sur le rôle de l'école face au mal-être des élèves, de s'organiser, de clarifier les rôles de chacun, de préciser ce à quoi il est nécessaire d'être attentif, etc.

Conditions pour la mise en place :

Une telle démarche ne semble possible que si le conseil de direction d'un établissement scolaire y est favorable et que le corps enseignant manifeste son intérêt.

Il s'agit également de donner du temps, de l'espace et de la reconnaissance à celles et ceux qui s'y consacrent (cf. bilan sur le site écoles-en-santé des expériences dans les établissements).

Pour que la discussion soit possible, il est nécessaire de respecter les règles qui lui sont inhérentes. Il est nécessaire que chacun soit entendu (affrontement de logiques parfois contraires comme la logique du soutien et celle de la sanction). Pour envisager une transmission des informations, il faut encore un climat de confiance. Il s'agit de viser le bien de la scolarité de l'élève et non une autre finalité.

Points à clarifier :

Il est aussi important de se mettre au clair sur les différentes règles qui existent déjà : le secret professionnel médical (l'infirmière, le psychiatre, mais non le psychologue) diffère du secret de fonction (nécessité pour l'enseignant de considérer qu'un élève mineur « capable de discernement » doit donner son accord), le devoir de signalement, etc.

Il est important de déterminer le mode de transmission : transmission orale ou écrite, suivi et archivage...

Il s'agit également de distinguer les différents niveaux de responsabilité : juridique (civile, pénale), professionnelle et morale. Des niveaux peuvent parfois s'opposer (cf. Antigone).

2. Mise en pratique

1. A deux, trouver un cas anonymisé pour lequel la transmission des informations met dans l'embarras et le situer rapidement.
2. Formuler le problème sous forme de question
3. Quels sont les enjeux ?

3. Discussion en commun